

C'est ainsi que par une admirable combinaison du bénéfice et du travail, des économistes pratiques sont parvenus à assurer le bien-être de la classe ouvrière, ce qui ne serait évidemment pas possible, si l'Etat parvenait à s'emparer des chemins de fer. — Au sujet de cette lecture, M. Rougier signale les difficultés que fait naître, pour le bon fonctionnement des caisses de retraite, l'abaissement du taux de l'intérêt qui leur est servi. — M. Leger répond qu'il n'ignore pas ces difficultés ; mais qu'elles ne peuvent entraver le service des caisses de retraite, fondées par les Compagnies, car plusieurs d'entre elles (les Compagnies du Nord et d'Orléans) prennent à leur charge le déficit résultant de l'abaissement du taux de l'intérêt, tandis que les autres se chargent elles-mêmes de la gestion des caisses qu'elles ont fondées. — M. Caillemier fait observer de même que c'est pour ce motif que la Commission des Hospices civils de Lyon n'a pas de caisse de retraite et préfère prendre sur les fonds de sa caisse les retraites qu'elle consent à servir.

Séance publique du 20 décembre 1892. — Présidence de M. Henri Sicard. — M. le Président présente le compte rendu des travaux de l'année 1892. — M. Coutagne fait un rapport sur le prix Ampère-Chevreaux, qui est décerné à M. Amédée Reuchsel. — M. Raoul de Cazenove communique un rapport sur le prix Dupasquier, qui est attribué à M. Vermare, sculpteur. — M. Pariset présente le rapport sur le prix Lombard de Buffières, qui est obtenu par l'abbé Boisard, fondateur d'une école d'apprentissage. — M. Vachez termine la séance par la lecture d'un rapport sur le prix de vertu, fondé par M. Clément Livet, qui est décerné de la manière suivante : 3.000 fr. à M^{lle} Catherine Chauve, fondatrice de l'asile de Sainte-Anne ; 500 fr. à M^{lle} Joséphine Lavenir, et 500 fr. à M^{lle} Antoinette Combe, deux servantes dévouées à leurs maîtres malheureux.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, HISTOIRE NATURELLE ET ARTS UTILES DE LYON
— *Séance du 4 novembre 1892.* — Présidence de M. Burelle. — M. le Président, après le dépouillement de la correspondance qui se compose principalement de lettres d'adhésion au concours de vins annoncé par la Société, adresse, en son nom et au nom de ses collègues des félicitations à M. Péteaux nommé, depuis la dernière réunion, chevalier de la Légion d'honneur. Professeur de physique et de chimie à l'École